

AGE Platform Europe est un réseau européen qui regroupe près de 165 organisations de personnes âgées de 50 ans et plus. Elle a pour vocation de faire connaître et de promouvoir les intérêts des 150 millions de seniors que compte l'UE et de sensibiliser les décideurs politiques aux questions qui les préoccupent le plus.

Notre vision est celle d'une société pour tous les âges, exempte de discrimination et de stéréotypes liés à l'âge et fondée sur la solidarité et la coopération entre les générations, une société qui donne à chacun les moyens de participer activement à la vie de la communauté et dans laquelle tous les citoyens jouissent des mêmes droits et opportunités à tous les stades de la vie, quels que soient leur âge, leur sexe, leur race ou origine ethnique, leur religion ou conviction, leur statut social ou économique, leur orientation sexuelle, leur handicap physique ou mental, ou leurs besoins en matière de prise en charge.

La création d'une société pour tous les âges requiert que les décideurs et tous les acteurs concernés travaillent main dans la main pour trouver de nouvelles façons d'organiser nos sociétés de manière à garantir un avenir plus juste et plus durable à toutes les générations et à venir à bout de la crise économique et sociale actuelle. La participation de la société civile à l'élaboration des politiques, à tous les niveaux, est capitale pour le processus d'intégration européenne, qui doit être fondé sur la démocratie, la transparence et la participation de tous les citoyens à la construction de nos sociétés.

Nous demandons aux candidats aux élections du Parlement européen d'œuvrer dans la perspective d'une **Union européenne pour tous les âges**, en faisant en sorte que les politiques et initiatives de l'UE :

- 1- promeuvent l'égalité des chances et la réalisation des droits de l'homme pour tous les citoyens
- 2- garantissent l'adéquation, l'équité et la viabilité des systèmes de protection sociale et de santé des pays européens
- 3- garantissent un accès universel aux biens et aux services, et en particulier à l'environnement bâti, aux TIC, à la mobilité et aux services publics
- 4- promeuvent le droit de grandir et vieillir en bonne santé, physique et mentale
- 5- créent des marchés du travail et une économie adaptés à tous les âges
- 6- impliquent les personnes âgées dans tous les processus d'élaboration des politiques et de recherche qui les concernent
- 7- protègent le droit de tous les citoyens à vivre et à mourir dans la dignité

AGE Platform Europe demande la reconduction du l'Intergroupe Vieillesse et solidarité entre les générations pour maintenir ces enjeux au premier plan du programme du PE.

1

Promouvoir l'égalité des chances et la réalisation des droits de l'homme pour tous les citoyens

- ✓ Lutter contre la discrimination multiple et contre la discrimination fondée sur l'âge dans tous les processus politiques pertinents, notamment en débloquant le projet de directive relative à la mise en œuvre du principe de l'égalité de traitement entre les personnes sans distinction de religion ou de croyance, d'âge ou d'orientation sexuelle, proposé en 2008 par la Commission européenne
- ✓ Renforcer la protection des droits des personnes âgées, notamment en veillant à ce que le PE soit associé à la définition de la position de l'UE dans le cadre du Groupe à composition non limitée sur le vieillissement des Nations unies, donnant ainsi à l'UE le mandat de ses citoyens ; demander la création d'un groupe de dialogue pluripartite pour discuter des droits des personnes âgées
- ✓ Intégrer dans les travaux du PE la recommandation du Conseil de l'Europe relation à la promotion des droits de l'homme des personnes âgées
- ✓ Assurer le suivi de la mise en œuvre de la Convention des Nations unies relative aux droits des personnes handicapées, en tenant compte de la relation entre l'âge et le handicap
- ✓ Améliorer l'égalité entre les femmes et les hommes dans l'accès aux produits financiers et d'assurance, notamment via le suivi de la mise en œuvre par les assureurs des dispositions européennes relatives à la tarification non discriminatoire envers les femmes (arrêt C-236/09 de la Cour de justice européenne dans l'affaire Test-Achats)
- ✓ Améliorer l'image des personnes âgées et promouvoir une approche plus positive du vieillissement dans les travaux du PE, par exemple en demandant que des mesures soient prises pour combattre les stéréotypes liés à l'âge dans les médias
- ✓ Rester attentifs à la situation des groupes de personnes âgées les plus vulnérables, comme les femmes âgées, les personnes âgées handicapées, les personnes âgées issues de l'immigration ou appartenant à des minorités ethniques ou religieuses ; y compris les Roms, les personnes âgées lesbiennes, gay, bisexuelles, transgenres ou intersexuelles (LGBTI), les personnes âgées pauvres et défavorisées, et les personnes âgées vivant dans des communautés rurales isolées

2

Garantir l'adéquation, l'équité et la viabilité des systèmes de protection sociale et de santé des pays européens

- ✓ Veiller à l'application effective des clauses sociales transversales 8, 9 et 10 du Traité de Lisbonne dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie Europe 2020 tout en intégrant une dimension sociale forte dans le Semestre européen
- ✓ Inscrire parmi les objectifs fondamentaux de tous les modèles de pension la garantie d'un revenu de vieillesse adéquat à tous les citoyens, notamment en mettant en œuvre la stratégie européenne en matière de retraites, sur la base de la résolution du PE relative à une stratégie pour des retraites adéquates, sûres et viables (2012/2234(INI))
- ✓ Demander à la Commission européenne de proposer une directive sur le revenu minimum prévoyant une pension minimale comme outil pour combattre la pauvreté dans tous les groupes d'âge (cette pension devrait être au moins égale au seuil de pauvreté, défini comme étant 60 % du revenu disponible national médian égalisé)
- ✓ Promouvoir des budgets de référence pour un revenu adéquat, sur la base d'un panier de biens et services adapté aux besoins des différents groupes d'âge, afin de pouvoir déterminer si le seuil de pauvreté permet de vivre décemment et garantit la dignité de la personne tout au long du cycle de vie
- ✓ Transposer l'objectif de réduction de la pauvreté de l'UE, tel que défini dans la plateforme européenne contre la pauvreté, dans tous les processus politiques nationaux et européens pertinents

- ✓ Intégrer la dimension d'égalité de genre dans tous les processus d'élaboration des politiques de l'UE afin d'assurer aux hommes et aux femmes un accès égal à une protection sociale adéquate durant la vieillesse
- ✓ Soutenir l'élaboration et l'adoption d'un cadre européen de qualité pour les services de soins de longue durée, en s'inspirant du projet WeDO¹

3 Garantir un accès universel aux biens et aux services, et en particulier à l'environnement bâti, aux TIC, à la mobilité et aux services publics

- ✓ Promouvoir l'accessibilité dans tous les domaines afin de favoriser l'autonomie et de réduire le coût de la dépendance pour les budgets publics tout en améliorant la qualité de vie de tous les citoyens, notamment en prônant un Acte législatif européen sur l'accessibilité qui soit ambitieux et efficace
- ✓ Imposer l'accessibilité comme condition préalable pour bénéficier des programmes de financement européens soutenant le développement des infrastructures
- ✓ Soutenir les initiatives de normalisation en tant qu'outils de choix pour améliorer l'accessibilité et la conception pour tous
- ✓ Promouvoir l'e-accessibilité et l'accessibilité du web de manière à permettre et à améliorer l'accès à l'information et aux services pour tous les citoyens
- ✓ Promouvoir le Partenariat européen d'innovation pour les villes et communautés intelligentes comme outil pour adapter les espaces urbains aux besoins des populations vieillissantes de l'UE

4 Promouvoir le droit de grandir et de vieillir en bonne santé, physique et mentale

- ✓ Promouvoir la bonne santé physique et mentale ainsi qu'une approche fondée sur l'intégralité du cycle de vie dans toutes les politiques européennes afin de favoriser un vieillissement actif et en bonne santé
- ✓ Accorder la priorité budgétaire à la promotion de la santé, à la prévention des maladies et à la réduction des inégalités en matière de santé
- ✓ Considérer les dépenses affectées aux services de prise en charge des personnes âgées dépendantes comme un investissement en faveur de l'emploi et pas seulement comme un coût pour les budgets publics
- ✓ Garantir à tous un accès sûr et adéquat aux médicaments et aux traitements, et fournir des informations indépendantes et transparentes sur ces médicaments et sur les résultats des essais cliniques
- ✓ Soutenir la mise en œuvre du Partenariat européen d'innovation pour un vieillissement actif et en bonne santé, et faire le point sur les progrès accomplis en vue de la réalisation de l'objectif européen, qui est d'accroître de deux ans l'indicateur du nombre d'années de vie en bonne santé d'ici 2020

5 Créer des marchés du travail et une économie adaptés à tous les âges

- ✓ Faire en sorte que les citoyens puissent mieux concilier vie professionnelle et vie privée, notamment en proposant une directive européenne sur le congé de prise en charge pour les travailleurs assumant une prise en charge informelle
- ✓ Améliorer les conditions de travail pour tous les groupes d'âge en demandant l'élaboration d'une nouvelle **stratégie** européenne relative à la **sécurité** et à la **santé au travail** 2014-2020
- ✓ Promouvoir des emplois stables et de qualité pour les travailleurs âgés, y compris les femmes âgées, et demander que des mesures soient prises pour faciliter la transition d'un emploi à un autre et le passage de la vie active à la retraite

¹ www.wedo-partnership.eu

- ✓ Promouvoir les arguments en faveur de la diversité au travail, notamment comme outil de lutte contre le chômage des jeunes et des travailleurs âgés
- ✓ Exploiter les connaissances, l'expérience et le savoir-faire des personnes âgées en promouvant l'apprentissage et les échanges intergénérationnels au travail
- ✓ Encourager l'apprentissage informel et non formel pour les personnes de tous âges afin de leur permettre de participer activement à l'emploi rémunéré et non rémunéré

6 Impliquer les personnes âgées dans tous les processus d'élaboration des politiques et de recherche qui les concernent

- ✓ Promouvoir le dialogue civil comme principe clé des processus de gouvernance au niveau européen, conformément au Traité de Lisbonne (article 11)
- ✓ Vous engagez, avec vos collègues eurodéputés, à consulter annuellement les organisations de la société civile de votre pays afin de connaître leur point de vue sur tous les dossiers pertinents de l'UE, et rendre compte de vos propres actions
- ✓ Exiger, par le biais du Semestre européen, que les États membres consultent les organisations de la société civile lors de l'élaboration de leurs programmes nationaux de réforme, d'autant que les réformes économiques ont un impact sur l'inclusion sociale, les retraites et les soins de santé et soins de longue durée
- ✓ Promouvoir l'utilisation des instruments de financement pertinents de l'UE pour favoriser la participation active des personnes âgées à la vie de la communauté et aux activités bénévoles
- ✓ Utiliser les structures participatives mises en place au niveau national, comme les conseils de citoyens ou d'autres structures consultatives locales, pour mettre les groupes de personnes âgées en contact avec leurs eurodéputés et les autres responsables politiques
- ✓ Subordonner l'octroi des subventions communautaires à une participation effective des utilisateurs à toutes les activités de recherche pertinentes financées par l'UE, et ce dès les premières phases des recherches.

7 Protéger le droit de tous les citoyens à vivre et à mourir dans la dignité

- ✓ Protéger la dignité des personnes âgées, et demander le lancement d'une initiative visant à garantir à tous les citoyens le droit de vivre et de mourir dans la dignité
- ✓ Demander à la Commission européenne de développer, à l'échelle communautaire, une stratégie pour aider les États membres à lutter contre la maltraitance des personnes âgées

CONTACTS

AGE Platform Europe

Rue Froissart 111

1040 Brussels - Belgium

Tel : +32 2 280 14 70 – info@age-platform.eu

Website: www.age-platform.eu